

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE CADRE D'UNE TYPOLOGIE LEXICALE COMPARÉE DES LANGUES ROMANES

LOUIS BEGIONI¹

ABSTRACT. *The Specific Features of the Evolution of the French Language in the Context of a Comparative Typology of the Romance Languages.* The article studies the ways in which words are constructed in French: they become increasingly compact and frequently end up as monosyllables. The written word behaves as a compacted unit and its oral counterpart tends to become morphologically unanalysable. The verb loses progressively its personal endings, which tends to make the link between its expression and its content more abstract. The relation in endocentric languages between verbs and nouns is shifted in French, which has become a typologically exocentric language, towards an opposition between a constructed alleviated lexicon and a more developed syntax, submitted to more strict and logical rules.

Keywords: *lexical and syntactic typology, diachrony of Romance languages, comparative linguistics of Romance languages, French lexicology and syntax.*

REZUMAT. *Trăsăturile specifice ale evoluției limbii franceze în contextul unei tipologii comparative a limbilor romanice.* Articolul analizează modalitățile în care se alcătuiesc cuvintele în limba franceză. Acestea din urmă devin tot mai compacte și adesea ajung monosilabice. Cuvântul scris se comportă ca o unitate compactată, iar echivalentul său vorbit tinde să devină neanalizabil din punct de vedere morfologic. Verbul își pierde progresiv terminațiile personale, ceea ce tinde să abstractizeze tot mai mult legătura dintre expresia și conținutul său. Relația din limbile endocentrice dintre verbe și substantive suferă o mutație în limba franceză, care a devenit un tip de limbă exocentrică, în sensul unei opoziții între un lexicon sărăcit și o sintaxă mai complexă, supusă unor norme logice și stricte.²

Cuvinte cheie: *tipologie lexicală și sintactică, diacronia limbilor romanice, lingvistica comparată a limbilor romanice, lexicologia și sintaxa limbii franceze.*

¹ Université de Roma Tor Vergata Dipartimento di Studi Letterari, Filosofici e di Storia dell'arte.
E-mail: louis.begioni@gmail.com

² The abstract has been translated into Romanian by Ioana-Gabriela Nan.

Notre étude se fonde sur l'approche théorique de la typologie lexicale développée par Baron-Herslund (2005). Travaillant sur la comparaison des langues romanes, nous nous appuyons pour cela sur les travaux qui font référence dans ce domaine (de F. Diez, 1836, 1853, W. Meyer-Lübke, 1890, et A. Meillet, 1937/1964, jusqu'à C. Marchello-Nizia, 2009, et R. W. Langacker, 1999, 2008), et qui appliquent la rigueur de la méthode historique à la comparaison des langues romanes. L'originalité de notre démarche réside dans la prise en compte de la dimension systémique de la langue. Le lexique est un des éléments du système qu'est la langue et, même s'il s'agit de l'un des plus accessibles à la conscience du sujet parlant ou du linguiste, les changements diachroniques qui l'affectent sont, par définition, liés aux autres composants du système tels que la morphologie ou la syntaxe. En ce sens notre réflexion ne peut pas être purement lexicale : elle doit tenir compte de tous les changements qui affectent les autres composantes qui interagissent avec le lexique. La démarche que nous adoptons aura donc pour objectif premier d'explicitier les liens profonds qui unissent le lexique aux autres parties du système.

Nous allons procéder à une analyse comparée surtout de l'italien et du français, à partir des dictionnaires synchroniques et historiques : pour la langue française, nous avons pris en compte le *Littré*, le *Grand Robert* et le *Petit Robert* : ils représentent à la fois la tradition et l'usage courant. On peut considérer que le GRADIT – *GRAnde Dizionario ITaliano dell'uso* – coordonné par T. De Mauro (2007) en 6 volumes représente, pour l'italien, l'équivalent approché de ce qu'est le *Grand Robert* pour la langue française. Il comporte, lui aussi, une version réduite en un volume intitulé : *Il dizionario della lingua italiana per il terzo millennio*. Pour la partie historique de la langue italienne, nous avons consulté le *Tommaseo* – comparable au *Littré* – et, en ce qui concerne l'étymologie, les dictionnaires de W. von Wartburg (1922/1967), Bloch & Wartburg (1932/2004) pour le français, Cortelazzo-Zolli (1999) et Battisti-Alessio (1998) pour l'italien.

Nous présenterons d'abord les principes théoriques de la typologie lexicale (1.), puis les mécanismes fondamentaux de la diachronie des systèmes linguistiques en montrant l'importance des mécanismes sémantiques liés à l'accent tonique, tout particulièrement en français (2., 3., 4.). Nous examinerons ensuite la spécificité de l'évolution du lexique français qui induit de nouveaux processus cognitifs liés à une représentation culturelle différente du monde (5., 6.).

1. La typologie lexicale

I. Baron & M. Herslund (2005) définissent l'opposition langues endocentriques/langues exocentriques de la manière suivante : « Dans une langue endocentrique, le monde est perçu comme une série de relations

concrètes (verbes denses et précis) entre des entités sous spécifiées, alors que dans une langue exocentrique, le monde est vu comme autant de relations abstraites (verbes diffus et généraux) entre des entités spécifiées ».

Il conviendrait ici de préciser la situation de la langue française parmi les langues romanes : elle tend à devenir une langue exocentrique prototypique avec des noms de plus en plus « allégés » de leur morphologie, mais avec un verbe qui suit la même tendance dans un système syntaxique de plus en plus marqué par des positions de relations plus rigides. Le critère discriminant entre nom et verbe n'est pas, à notre sens, une question de « densité » sémantique opposée entre le nom et le verbe, mais il s'agit d'un problème de relation entre le compactage sémantique du nom et la rigidité syntaxique de la phrase : en effet, le verbe tend, lui aussi, comme le nom, à se compacter en se démorphologisant : sortie du pronom sujet, développement externe de l'aspect par l'utilisation de l'auxiliaire, réduction du subjonctif pour les verbes du premier groupe, disparition du passé simple ...

A partir de cette approche, nous pouvons classer les langues agglutinantes et flexionnelles parmi les langues endocentriques et les langues isolantes parmi les langues exocentriques. Ainsi, en allemand, langue endocentrique, la combinaison, *Wasser-fall* 'cascade' met en évidence la capacité d'association et de saisie analytique du lexique alors qu'en français le mot *eau* ne peut être associé de la même manière : il est impossible de l'analyser morphologiquement car la seule relation qu'il conserve, c'est celle qu'il exprime en tant que référent de la matière « eau ». Pour construire des mots dérivés, il faut désormais recourir à une racine savante, latine ou grecque. À partir du latin *aqua*, on a construit, dans la langue commune, des dérivés du type *aquarium*, *aquatique*, *aquaculture*, *aquaplane*, *aquaplanchiste*, et à partir du grec *hydro*, on peut obtenir des dérivés savant : *hydroélectrique*, *hydroptère*, *hydrocarbure*, etc. Le français se distingue, sur ce point, des autres langues romanes puisque l'italien, par exemple, construit sans difficultés ses dérivés à partir du nom commun *acqua* : *acquario*, *acquatico*, *acquacoltura*, *acquedotto* ... L'espagnol, le portugais et le roumain se comportent de la même manière. Le français fait donc bande à part.

Si on considère la langue sous l'aspect systémique, le lexique ne peut fonctionner de manière indépendante par rapport aux autres niveaux linguistiques, en particulier par rapport à la syntaxe. C'est la raison pour laquelle nous considérerons que les différences de typologie lexicale correspondent à des différences de typologie syntaxique. Les langues endocentriques, comme par exemple l'allemand, construisent le lexique en le liant à la morphologie et à la syntaxe (dérivation et composition), alors que les langues exocentriques (comme le français) ont une tendance forte à couper ce lien en utilisant des unités lexicales (nominales) compactes qui ne renvoient qu'à des notions « en langue »,

d'où, par exemple, les séries *cruche, broc, pichet, pot ...* (voir la Présentation) dans lesquelles les mots ne recourent plus qu'exceptionnellement à des dérivations ou compositions morphologico-sémantiques. Ainsi, le français n'utilise pratiquement plus la dérivation suffixale : on préfère dire *la petite fille, le petit garçon* plutôt que *la fillette* ou *le garçonnet*. On voit bien que la suffixation a été anticipée sous la forme de l'adjectif antéposé *petit*. Celui-ci, pour remplacer le suffixe, a subi une réduction sémantique. Il continue d'exprimer la petitesse, mais il a aussi acquis la valeur du suffixe. En italien, en revanche, l'adjectif correspondant *piccolo* est réservé à l'expression de la taille et ne peut pas remplacer le suffixe (p. ex. *-ino/a*) – qui se maintient donc. Par un élargissement systémique, l'adjectif antéposé *petit* a pu s'étendre à d'autres lexèmes : *petit-fils, petite-fille* qui n'ont pas de correspondant exact en italien puisque celui-ci dispose de dérivés lexicaux : *nipotino, nipotina*. L'utilisation, dans ce cas, de l'adjectif *piccolo* n'est pas possible, sauf si on veut indiquer la taille de l'enfant. Il en est de même en espagnol où *pequeño* exprime la taille, mais pas l'âge. Le correspondant de *petit-fils/petite-fille* est, en espagnol *nieto/nieta*.

Les langues endocentriques sont surtout caractérisées par des constructions de discours – cf. l'opposition langue/discours dans la psychomécanique du langage de G. Guillaume (1964, 1973) – car elles privilégient les constructions lexicales et morphologiques. En effet, ces constructions se réalisent en même temps que la construction de la phrase : les noms servent plus à désigner quelle est la fonction de l'objet qu'à le décrire dans ses particularités physiques. Les termes utilisés sont donc souvent des mots composés visant à évoquer la destination de l'objet s'il s'agit d'un référent (ex. *Weinflasche* en allemand 'bouteille (à vin)', *Weinkanne* 'cruche, pichet' (littéralement 'pot à vin'), *Wasserflasche* 'carafe' (littéralement 'bouteille à eau'), *Wasserkanne* 'carafe' (littéralement 'pot à eau'). Dans ce cas, c'est la fonction de l'objet qui passe au premier plan, la description se limitant à des termes généraux, comme *Flasche* 'bouteille' ou *Kanne* 'pot'. En revanche, dans les langues romanes ce type de composition n'est pas fréquent, la préférence allant à des termes isolés, désignant leur objet globalement, sans l'analyser, comme on l'a vu ci-dessus pour le français.

Etant donné que notre perspective sur le lexique est liée, de manière systémique, à tous les plans de la langue, il convient d'étudier quelle a été son évolution du latin aux langues romanes et, parmi celles-ci, tout particulièrement son évolution vers le français.

2. Le lexique : du latin aux langues romanes

Pour comprendre l'évolution typologique du français, il faut recourir au concept de « systémique diachronique », qui permet d'expliquer le passage du latin, langue endocentrique, à une langue romane comme le français qui

évolue vers une typologie de plus en plus exocentrique. Ce changement de la typologie lexicale en diachronie est étroitement lié au changement de typologie syntaxique. En effet, la structure compacte des unités lexicales (nominales) de la langue française est le résultat d'un ensemble de mécanismes dans lesquels la syntaxe joue un rôle prépondérant. Du latin aux langues romanes, on peut observer que la réorganisation de l'ordre des mots (typologie syntaxique) est à mettre en rapport avec le déplacement du verbe qui, de la position finale qu'il avait en indo-européen (position partiellement conservée en latin et en allemand), tend à se rapprocher de son sujet pour occuper la deuxième place dans la phrase. Ce bouleversement syntaxique peut être comparé à une réaction en chaîne linguistique qui va aboutir à une vaste réorganisation de la phrase, tant sur le plan syntaxique que sur le plan lexical. C'est par exemple ainsi que l'on peut comprendre le « décompactage » des propositions subordonnées qui, en passant de la proposition infinitive à la proposition complétive finie, deviennent de moins en moins dépendantes du verbe principal dans un nouveau type de phrase limité à gauche par le thème et largement ouvert à droite du verbe. Cette réorganisation systémique et syntaxique va également se traduire au niveau du lexique, car un même mécanisme est à l'œuvre au sein de la construction du mot pour la liaison lexicale-morphologie et pour la combinaison syntaxique des unités lexicales. On constate en effet que l'extraction de la morphologie s'effectue sous forme d'éléments antéposés directement construits en langue et qui restent ensuite indépendants (Begioni & Rocchetti, 2010).

Quand on compare l'italien et le français, on peut observer que, dans bien des cas, un mot dérivé d'un verbe en italien a pour équivalent en français une expression analytique composée de plusieurs mots qui explicitent l'action évoquée : ainsi, le substantif italien *una telefonata*, dérivé du verbe *telefonare* correspond en français à *un coup de téléphone* et pas à *une *téléphonée* ni à *une *téléphonade*. De même *un coup de poignard* correspond à l'italien *una pugnalata*, alors qu'on n'a pas **une poignardée* en français. En italien, la désinence finale peut en outre recevoir un suffixe supplémentaire : *una spinta*, du verbe *spingere* 'pousser' (littéralement 'une poussée'), devient, avec un diminutif, *una spintarella* qui peut être rendue en français par *un coup de pouce* : dans ce cas, le diminutif est rendu par l'emploi du terme *pouce* et l'action par *un coup de*. On peut constater que tous les éléments utilisés en français sont lexicaux et que l'analyse se fait uniquement au niveau sémantique, selon un ordre syntaxique bien défini : *un coup de* fonctionne comme un groupe lexical systématiquement anticipé et figé, à valeur sémantique, et qui est isomorphe de plusieurs anticipations qui ont eu lieu au cours de l'histoire de la langue française comme le remplacement de la déclinaison latine par les prépositions. Le même mécanisme est à l'œuvre dans la substitution de la désinence indiquant le genre et le

nombre par l'article ou encore du mode verbal par l'auxiliaire, lui aussi anticipé. Dans le cas de *un coup de*, il s'agit d'une expression composée d'éléments monosyllabiques qui remplacent progressivement la morphologie post-nominale. C'est une tendance en cours dans la langue parlée, mais l'extension de cette expression est limitée par la congruence sémantique : on parle couramment d'*un coup de poing* ou d'*un coup de couteau* parce qu'il s'agit vraiment d'un *coup*, mais on conserve encore *une bastonnade* pour exprimer plusieurs *coups de bâton*, ou *une fusillade* pour plusieurs *coups de fusil*. Dans certains cas, la valeur sémantique de *coup* a pu être un obstacle à son extension : ainsi *cascade* est un terme concurrencé en français par *chute d'eau*, – et non par **coup d'eau* – cependant que *glissade*, *baignade* ou *dérobade* se maintiennent apparemment sans concurrence. Remarquons cependant une réduction sémantique déjà très nette dans bien des cas où il n'y a pas eu littéralement de « coup » donné : *un coup de main*, *un coup de fil*, *un coup de téléphone*, *un coup de vieux*, *un coup de sang* ... La valeur métaphorique ou non de l'expression peut varier en fonction du mot auquel elle s'applique : alors qu'*un coup de main* est toujours métaphorique et qu'*un coup de pied* est au contraire toujours concret – un coup donné avec le pied –, les deux valeurs sont possibles lorsque l'expression est appliquée à la tête : *il a pris la décision sur un coup de tête* (métaphore)/*il lui a donné – il a reçu – un coup de tête* (sens littéral).

Devant une telle évolution, on est conduit à rechercher la cause première du changement de valeur sémantique du mot *coup* : faut-il la trouver dans le mot lui-même ou dans la fonction qu'on lui destine ? C'est aussi une question que s'est posée C. Marchello-Nizia lorsqu'elle a examiné le lien qu'il convient d'établir entre l'évolution d'un élément et l'évolution du système dans lequel il s'intègre :

« Chaque changement linguistique est-il un phénomène indépendant devant être analysé en soi et pour soi ? En particulier, peut-on se contenter d'analyser les faits de grammaticalisation en les extrayant de leur contexte grammatical ? Ou ne vaut-il pas mieux, pour en comprendre la signification et la portée, les étudier en les reliant aux autres faits de changements contemporains dans le même système ? C'est cette dernière position que nous défendons » (Marchello-Nizia, 2009 : 9).

Nous partageons cette conception, mais notre approche va plus loin : nous considérons la langue comme « un système de systèmes » ce qui implique que toute évolution d'un élément peut avoir des répercussions non seulement sur le système qui le contient, mais aussi sur les systèmes voisins ou éloignés qui ne le contiennent pas. Nous avons vu ci-dessus que l'anticipation sémantique de *un coup de* est isomorphique de bien d'autres anticipations morphologiques

(articles, auxiliaires, mais aussi pronoms personnels sujets) ou syntaxiques (création de la conjonction *que* pour introduire les propositions subordonnées). Il faut concevoir la langue comme un complexe mécanisme d'horlogerie dans lequel le moindre changement d'un rouage implique une adaptation concomitante des rouages proches qui, à leur tour, entraînent des changements dans les rouages de plus en plus éloignés du point initial du changement. Il existe cependant plusieurs caractéristiques qui séparent le mécanisme de l'horloge de celui de la langue : la première, c'est que, dans le cas de la langue, il s'agit d'un mécanisme de précision qui, à la différence de ceux de nos montres, est doté de la capacité d'évoluer dans le temps. À cela s'ajoute un deuxième élément qui n'a jamais pu être demandé à aucun horloger et qui est lié à la nécessité, pour la langue, de rester à chaque instant disponible pour toute éventuelle utilisation : impossible de confier ne serait-ce qu'un seul élément de la langue – à plus forte raison un ou plusieurs systèmes de langue – à un réparateur en proposant de revenir le chercher, par exemple, « au début de la semaine prochaine » ! La langue doit en effet continuer de fonctionner, que les travaux d'amélioration soient à peine amorcés, en cours ou sur le point de s'achever. Enfin, dernier point de différence avec le mécanisme d'horlogerie – un point fondamental, lui aussi – c'est qu'il n'existe pas d'horloger, ou plutôt qu'il en existe un très grand nombre puisque chaque utilisateur de la langue est, en même temps, son propre horloger.

3. Le rôle spécifique de l'accent tonique dans l'évolution du lexique français

Le latin classique ne présente qu'un accent de hauteur placé sur l'avant dernière syllabe lorsqu'elle est longue ou sur l'antépénultième quand l'avant-dernière syllabe est brève. Dès la fin du II^e siècle, un accent tonique vient s'ajouter à l'accent de hauteur sans changement de place. Il entraîne progressivement la réduction des syllabes pré-toniques et post-toniques et aboutira, dans les langues romanes au découpage du mot en deux parties : la première, pré-tonique, constitue le noyau sémantique du mot (= son radical), la seconde, post-tonique, porte la morphologie. Lorsqu'un suffixe vient s'ajouter au radical, s'il modifie la sémantique, il est intégré au radical et porte donc l'accent. Ainsi, en italien, à partir du radical accentué *fùs-* du mot *fùso* 'fuseau', on peut avoir les dérivés suivants, sémantiquement différents les uns des autres : *fusèll-o* 'petit fuseau', *fusellàt-o* 'fuselé', *fusellatùr-a* 'fuselage'. En revanche, si le suffixe est considéré comme un apport morphologique, il ne portera pas l'accent : ce dernier ne se déplace donc pas et continue de marquer la fin de la construction sémantique du radical. Ainsi le suffixe italien

-ic- non accentué que l'on retrouve dans *civ-ic-o* 'civique', *romànt-ic-o* 'romantique', *bibl-ic-o* 'biblique', *cànt-ic-o* 'cantique', etc. sert à dériver un adjectif à partir du radical, sans modification de sens, alors que dans *antìc-o* 'antique', *pudìc-o* 'pudique', le signifié de -ic- est amalgamé dans le radical. Ce fonctionnement, hérité du latin vulgaire, se maintient dans la plupart des langues romanes, sauf en français. Dans cette langue, l'accent tonique, associé au processus de déflexivité, a contribué à éliminer toutes les marques morphologiques nominales post-toniques qui ont été antéposées : ainsi la double morphologie nominale indiquant le genre et le nombre que l'on trouve à la fois comme désinence du nom et de son déterminant en espagnol (*las amigas/los amigos*), en italien (*le amiche/gli amici*), mais aussi en portugais ou en roumain, n'apparaît plus dans le français oral, même si quelques vestiges restent encore à l'écrit (*les amies/les amis*). Pour les dérivations lexicales, deux cas se présentent donc : soit un élément antéposé peut prendre en charge l'ancien suffixe (par exemple *petit garçon* qui remplace *garçonnet*), soit aucun élément antéposé n'est disponible pour opérer le remplacement. Dans ce cas, la position systématiquement finale de l'accent tonique en français aboutit à l'amalgame du suffixe et du radical : ainsi, un *flageolet* n'est plus un petit **flageot*, et un *minet* n'a rien à voir avec une petite *mine*. Déjà, dès le latin vulgaire, bien des suffixes avaient été amalgamés au radical : ainsi, le suffixe latin -ulus de *vetulus* a perdu sa signification de diminutif dans les formes romanes, esp. *viejo*, it. *vecchio*, fr. *vieux*. Dans les exemples du suffixe -ic- cités ci-dessus, on ne reconnaît plus, en français, que *civique*, *romantique* ou *cantique* sont des dérivations. Ils ne sont plus perçus comme analysables en racine + suffixe. Il en va de même pour *politique* ou *informatique*, même si on pourrait reconnaître dans ce dernier l'élément lexical *inform-* que l'on a dans *informer* ou dans *information* : le lien entre *informat-* et *-ique* est si fort qu'il devient presque impossible, pour le locuteur, de percevoir ce mot comme un dérivé de *informer* ou de *information*. Cette remarque est encore plus évidente pour *politique* qui n'est plus analysable.

On voit bien que la position finale de l'accent dans la langue française compacte à la fois phonétiquement et sémantiquement toute la partie du mot qui précède l'accent. Ce processus est, bien sûr, à mettre en relation avec l'ensemble des processus systémiques – en particulier avec la déflexivité – qui aboutissent à la démorphologisation du mot. Le changement linguistique – voire typologique – s'insère donc de manière cohérente dans la logique évolutive du système. Le mot, dégagé de l'expression de la morphologie – laquelle s'est entièrement reportée sur la syntaxe – tend de plus en plus à se réduire à des monosyllabes dans lesquels l'étymon n'est pratiquement plus reconnaissable. Si l'on compare avec les autres langues romanes, on peut

observer que la richesse de leurs dérivations suffixales n'a pas d'équivalent en français. Le syntagme nominal français, étant fermé à droite par l'accent tonique, ne peut anticiper toutes les nuances des suffixes des autres langues romanes : il doit faire des choix en relation avec les règles du système syntaxique, ce qui, dans certains cas, peut entraîner un appauvrissement sémantique ou, en tout cas, une moindre expressivité. Ainsi les dérivations en chaîne de l'espagnol ne sont pas toujours pleinement traduisibles en français : par exemple, l'adjectif *chico* 'petit' peut être dérivé en *chiquito* 'très petit', mais aussi en *chiquitín* 'tout petit', *chiquirritín*, *chiquirritillo*, *chiquirritico* ou *chiquirritito* qui sont des diminutifs plus intenses sans véritables équivalents en français.

4. La réduction syllabique du lexique d'origine populaire en français, en opposition aux dérivations savantes

La disparition, en français parlé, des désinences morphologiques explique la réduction fréquente des syllabes post-toniques et les nombreuses syllabes finales présentant une voyelle muette. Elle a entraîné aussi des formes lexicales nettement plus compactes qu'en espagnol, en italien ou en roumain. Ainsi les constructions monosyllabiques composées d'une consonne et d'une voyelle sont beaucoup plus productives que dans les autres langues romanes. Très souvent, il suffit de choisir une consonne, d'y adjoindre la plupart des voyelles ou des diphtongues de la langue française pour obtenir une série d'unités lexicales indépendantes les unes des autres. Par exemple, si on prend la consonne [l], on obtient la liste de mots suivants: *las, lés, lait, leu, lie, lot, loup, lu, lin, lent, long*, et cela, sans compter les combinaisons avec les diphtongues (*loin, lien, lieu, lui, Louis, loi, louer, lion, liant*, etc.) qui ont tous un sens qui leur est propre. Deux autres exemples pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé : avec [p], on obtient : *pas, pet, paix, pie, pou, peu, pu, pot, pont, pain, paon, point, pieu, pied, puits, poids, pion, pluie*, etc. alors qu'avec [f] à l'initiale des monosyllabes, on trouve *fat, fée, fait, feu, fis, faux, fût, fou, fin, faon, fond, foie, foin, fil, fils, fiel, fier, film, flaque, flamme, flou, flot, flic, fruit, frais, froid, frac, franc, frein, front, frêle* ... Aucune autre langue romane n'offre une telle abondance de monosyllabes et aucune non plus un tel décalage entre la prononciation du mot simple et celle des dérivés qui ne sont plus construits à partir du mot simple, mais viennent directement de la langue latine. Dans bien des cas, il ne reste de commun entre eux que la consonne initiale. Voici quelques couples d'exemples pour les monosyllabes que nous venons de citer, dans lesquels les dérivations ont conservé la forme d'origine du radical latin alors que les mots simples ont subi une évolution différente, aussi bien en ce qui concerne les voyelles qu'en ce qui concerne les consonnes (sauf, comme nous venons de

l'observer, dans les nombreux cas où la consonne initiale s'est maintenue) : *loi/légalité, louer/location, lieu/localité, paix/pacifique, pain/panification, point/ponctuation, feu/focalisation, faux/falsification, froid/frigorifique ...*

La réduction des syllabes aboutit à la création d'un grand nombre d'homophones dont la plupart sont des monosyllabes : ce sont des mots souvent très courants qui, dans la langue parlée, posent peu de problèmes de reconnaissance, car le contexte de la communication permet de lever les ambiguïtés sémantiques. Dans les états de langue où le français a commencé à être écrit, les graphèmes correspondaient aux sons. Mais la prononciation a évolué sans que l'écriture suive cette évolution, ce qui a permis de conserver à l'écrit une forme distincte pour des mots monosyllabiques homophones. Ainsi, les monosyllabes *eau, au, aux, oh, ho, haut, os* (pluriel), *aulx* ont une prononciation identique [ó] mais sont reconnaissables au premier coup d'œil dans leur forme écrite. Il n'en est pas de même pour les autres langues romanes car leur forme orale diffère. Ainsi, si nous retranscrivons en italien la série des monosyllabes précédents, nous obtenons des mots qui, à l'oral, sont tous différents et qui s'écrivent comme ils se prononcent : *acqua, al, ai (alle), oh, ehi !/uh !,alto, ossi, agli*. Le lecteur français, confronté à ces formes écrites, doit donc prendre une distance, par exemple dans le cas du monosyllabe *eau*, pour éviter de prononcer la succession des voyelles e-a-u dont aucune ne correspond à la prononciation [ó]. La graphie fonctionne alors comme une image globale qui est reconnue spontanément par la mémoire visuelle sans passer par un déchiffrement lettre par lettre ni par un découpage morphologique comme c'est le cas dans les autres langues romanes. Le lien sémantique et visuel entre l'image globale du mot et le signifié devient beaucoup plus rapide et abstrait que dans les autres langues romanes, le mot fonctionnant désormais en français comme un bloc linguistique inanalysable. La plupart des autres langues romanes s'écrivent comme elles se prononcent : c'est le cas pour l'italien, l'espagnol, le roumain. Elles n'obligent donc pas le lecteur à regrouper les lettres qu'il saisit des yeux pour retrouver le son auquel elles renvoient dans la langue orale.

5. Les conséquences sur le plan cognitif

Sur le plan cognitif, la langue française tend donc à privilégier le recours à la mémoire visuelle, permettant ainsi un lien direct entre le mot et son signifié. D'un seul coup d'œil, on sait ce qu'un mot signifie. Sur le plan auditif, il en va de même : on n'analyse pas le lien entre chaque composante du son – comme on le fait dans les autres langues romanes –, mais on accède globalement à l'image auditive du mot.

Nous sommes ainsi autorisés à émettre l'hypothèse que la langue française induit des processus cognitifs qui tendent à se distinguer de plus en

plus de ceux des autres langues romanes : l'espace de stockage sémantique est bien plus important car toutes les unités démorphologisées en font partie : articles, partitif, éléments lexicaux antéposés correspondant à d'anciennes dérivations suffixales, auxiliaires, personnes verbales sujets, etc. Ainsi, *le petit garçon* comprend trois éléments qui sont stockés comme des mots indépendants : leur combinaison dans la phrase fera désormais appel à des règles d'association beaucoup plus syntaxiques que morphologiques, contrairement aux langues qui continuent d'avoir une morphologie nominale forte, avec une analyse morphologique systématique (it. *il ragazzino*, esp. *el chiquillo*). La clarté qui dérive des constructions de la phrase française est due à ce fonctionnement : le français construit essentiellement des phrases alors que les autres langues romanes construisent à la fois des mots (associant un radical et une désinence morphologique) et des phrases.

Dans le cadre d'une approche théorique basée sur la psychomécanique du langage (Begioni & Rocchetti, 2015), le substantif français apparaît plus compact, avec un lien plus immédiat avec le référent : il n'est plus construit en discours, mais en langue. Le temps opératif nécessaire pour aller chercher le mot dans la mémoire sémantique de stockage est par conséquent plus réduit en français que dans les autres langues romanes dans la mesure où on n'a plus besoin de l'analyser.

Comment interpréter ces phénomènes en relation avec la typologie endocentrique/ exocentrique d'I. Baron et M. Herslund (2005) ? Pour eux, la différence typologique concerne le rapport pondéral – sur le plan sémique – entre le nom et le verbe. Ainsi, pour l'allemand, langue endocentrique, ils considèrent que le nom est plus léger (il contient moins de sèmes) et que le verbe est plus lourd (il contient plus de sèmes). Pour une langue exocentrique comme le français, ce rapport serait-il inversé, avec un nom plus lourd et un verbe plus léger ? Ce n'est pas ce que l'on constate : le nom tend bien à s'alléger en perdant sa morphologie, mais acquiert-il, pour autant, plus de sèmes ? La réponse est, de notre point de vue, négative car on voit bien que le français traite de manière égale les substantifs qui possèdent un seul sème et ceux dont l'objet auquel ils renvoient en suggèrent un grand nombre : ainsi, *un siège* (= 'objet qui permet de s'asseoir') peut pratiquement rentrer dans les mêmes contextes que *une chaise* (= 'objet qui permet de s'asseoir' + 'qui présente un dossier' + 'qui a quatre pieds', etc.) : « prends un siège et assieds-toi »/« prends une chaise et assieds-toi ». Il est certain que si l'on compare un terme composé de peu de sèmes, comme l'allemand *Kanne*, à un terme français évoquant un objet précis, comme le français *cruche*, on peut avoir l'impression que le terme français contient beaucoup plus de sèmes que le mot allemand *Kanne*. En effet la *cruche* ne se définit pas seulement par sa qualité de « contenant », mais aussi, comme le précise le dictionnaire *Le Robert*, parce qu'il s'agit d'un « vase communément

de grès ou de terre, à col étroit, à large panse, à deux anses et à goulot court sur le côté, où l'on met de l'eau, du vin, etc. ». En revanche, si on compare le même mot allemand *Kanne* à un synonyme français de *cruche* – *pot* –, l'impression peut s'inverser parce que ce terme renvoie à un objet défini surtout par sa fonction. *Le Robert* en donne la définition suivante : « Récipient de ménage, destiné surtout à contenir liquides et aliments ». Le sème de 'contenant' général lui permet de s'appliquer à un grand nombre d'objets qui peuvent être faits de différentes matières : « pot de fer, de cuivre, d'étain », précise *Le Robert*, mais aussi « de faïence, de grès, de porcelaine, de terre, de verre... ». Nous ne pouvons citer ici tous les types de pots qu'il répertorie, depuis *le pot de confiture*, *le pot à lait*, *le pot de lait*, *le pot au lait*, *le pot-au-feu*, *le pot de yaourt*, *le pot de fleurs*, jusqu'au *pot de chambre*, au *pot d'échappement*, etc. Nous arrêtons là notre énumération : on pourrait néanmoins conclure de cette comparaison entre la *cruche* et le *pot* que la langue française semble d'autant plus à l'aise et plus inventive que le terme est plus abstrait, puisque *Le Robert* consacre pratiquement cinq fois plus de place à *pot* qu'à *cruche*.

Le verbe suit, en français, le même mouvement que le nom : il tend lui aussi à s'alléger puisque la personne verbale et l'auxiliaire sont désormais exprimés en dehors et à l'avant du verbe par des éléments indépendants. Les verbes français tendent ainsi à devenir moins analysables. Les formes passe-partout, surtout au présent, comme *mange* ont plusieurs significations possibles, sur le plan de la personne et sur le plan du mode (*je mange/tu manges/il mange/on mange* (qui est en train de remplacer *nous mangeons*) /*ils mangent/que je mange* ...). Le terme *mange* fonctionne donc comme un substantif : il renvoie directement à la signification de 'manger' sans devoir être analysé morphologiquement, tels les idéogrammes des langues isolantes (cf. chinois). Il ne s'agit que d'une tendance, mais elle met en évidence le fait que le verbe se comporte de plus en plus comme un nom du point de vue de la morphologie. L'opposition du poids sémique n'est pas pertinente pour une langue comme le français, dans la mesure où la tendance au compactage et à l'abstraction concerne aussi bien le nom que le verbe. Il est vrai cependant que l'on peut constater un décalage entre eux avec une évolution plus poussée au compactage pour le nom, le verbe gardant encore de nombreuses marques de morphologie dans ses formes synthétiques.

Dans les deux cas cependant, les opérations d'allègement morphologique sont reportées sur la syntaxe qui risque donc d'être plus difficile à manipuler. D'où la préférence, en français, comparé à l'italien, pour les phrases plutôt brèves : on évite les phrases trop complexes parce qu'elles ne sont plus conformes aux nouveaux canons culturels de la langue.

Au niveau cognitif, cela signifie que tout semble se passer comme si on avait, dans le cerveau, d'un côté une aire de stockage sémantique qui augmente en volume avec des temps opératifs d'accès extrêmement rapides et, de l'autre des processus syntaxiques plus développés et plus structurés d'avance, qui nécessitent peut-être des temps opératifs de mise en place plus longs.

6. Quelles implications sur le plan de la culture ? Clarté et abstraction de la langue française

La phrase française devenant à la fois plus rigide – puisque l'ordre des informations qu'elle contient est fixe et donné d'avance – et plus étoffée – puisqu'elle prend en charge une grande partie de ce que la morphologie assumait jusque là – permet de rendre la communication plus simple et plus claire. Mais cet acquis n'est possible que si la phrase n'est pas trop longue. Des phrases longues, comportant par exemple, trop de subordonnées, brouilleraient en effet l'ordre des informations et feraient perdre en clarté ce qui a été gagné avec les monosyllabes et leur accès direct au sens ainsi que par la logique de la syntaxe. On comprend ainsi la recommandation de Boileau :

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. Selon que notre idée est plus ou moins obscure, L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Et les mots pour le dire arrivent aisément.

On ne saurait mieux souligner la liaison de la langue et de la pensée : une liaison à double sens, de la pensée vers la langue, mais aussi, comme nous l'avons montré jusqu'ici, de la langue envers la pensée. Les 2000 monosyllabes homophones que l'on estime présents dans la langue française (sur les 5000 mots dont se compose approximativement la langue française des personnes peu cultivées) permettent en effet, comme le dit Boileau, aux mots d'arriver « aisément » dès que la pensée est clairement conçue.

Une telle proximité de la langue et de la culture a une double conséquence : d'une part, comme nous venons de le voir, elle influence les processus cognitifs qui sont amenés à suivre la logique préfixée par la langue, laquelle propose un cadre cohérent à la pensée ; d'autre part, ce fonctionnement induit des perceptions culturelles qui se différencient nettement par leur structure de celles qu'induisent dans d'autres langues – romanes par exemple – des locuteurs s'efforçant de construire des phrases complexes conformes à la rhétorique de leur langue ou de leur culture. Ainsi, il arrive que des phrases de la langue écrite italienne (langue littéraire, juridique et même économique)

occupent plusieurs lignes, voire plus d'une page. Pour être traduites en français, elles doivent être découpées en unités phrastiques et sémantiques compatibles avec la syntaxe et la culture française. Ces phrases, survivances de la rhétorique latine dans la prose des écrivains de langues romanes autres que le français, sont désormais récusées, dans les écoles, les lycées et les universités de langue française par tous les formateurs qui souscrivent, en revanche, unanimement, aux préceptes de clarté exprimés par Boileau. Ces derniers ont tellement été répétés par des générations d'enseignants qu'on peut, sans trop de risques d'erreurs, avancer qu'il n'existe sans doute aucun français lettré qui ne puisse compléter une phrase qui commence par « Ce qui se conçoit bien, s'énonce ... » avec les termes mêmes de Boileau. Cela suffit à montrer l'adéquation de ce précepte aux réalités de la formation culturelle dans le monde francophone.

Ce n'est pas un hasard si Boileau a énoncé ses préceptes alors que Descartes venait tout juste de fonder la philosophie française avec le *Discours de la méthode* (1637) dont le titre intégral est particulièrement explicite puisqu'il se continue par « ... pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences ». On voit que la liaison entre les processus cognitifs et la recherche scientifique est au cœur de la démarche cartésienne. La logique de cette méthode, avec ses trois phases – thèse, antithèse, synthèse – pourrait très bien découler de l'ordre logique de la phrase française SVO fixée, elle aussi, au début de l'époque classique.

Dans la même perspective se situent A. Dauzat dans son volume sur *Le génie de la langue française* (1943),

Qu'est-ce que le génie de notre langue ? Clarté, netteté, facilité d'abstraction. (...) Langue liée, langue analytique, langue logique – c'est sans doute une langue abstraite ; mais c'est aussi, quand on le veut, une langue expressive, pittoresque, émouvante. C'est aussi une langue claire – quand on sait la manier et qu'on ne l'écrit pas obscurément, ce qui arrive. C'est surtout une langue nuancée – et qui, serrant de près son ajustement à la pensée, réduit au minimum l'écart qui, dans toute langue, existe entre la pensée et l'expression.

et le Chancelier de l'Institut de France G. de Broglie dans sa conférence à l'université de Pékin en 2014 :

La clarté d'une langue, qu'est-ce que cela signifie ? (...) Des quantités d'écrivains et de professeurs ont insisté sur ce caractère du français. Cette continuité, cette force aussi engendrent, avec le poids de la littérature qui nous précède, un français moderne héritier non seulement de la clarté

mais d'une conséquence de la clarté, qui est l'abstraction. Le français moderne est une langue plutôt abstraite. Mais surtout le français tend à l'abstraction du langage. Il possède des qualités d'expression, de transmission, de précision et de synthèse qui ont fait qu'il a été pendant quelques siècles la langue mondiale de la diplomatie.

CONCLUSION

Dans notre étude nous avons montré que les mots de la langue française se construisaient de manière de plus en plus compacte, avec des monosyllabes de plus en plus nombreux, et qui à l'oral tendait à devenir une unité morphologiquement inanalysable. Nous avons vu que le verbe, en perdant progressivement, surtout au présent, la désinence personnelle, tendait à rendre plus abstrait le lien entre son signifiant et son signifié. Le rapport existant dans les langues endocentriques entre le verbe et le nom n'existe plus, au niveau morphologique, en français, langue devenue typologiquement exocentrique : il s'est reporté sur l'opposition entre un lexique allégé et une syntaxe plus développée et soumise à des règles de fonctionnement logique plus strictes. La langue française s'oriente vers un modèle typologique isolant. Comme elle conserve encore, à la différence des langues isolantes, un système verbal développé, il serait préférable de qualifier ce nouveau modèle de « néo-isolant ».

Sur le plan cognitif les mots ne sont plus analysés morphologiquement : ils sont directement saisis en langue de manière plus abstraite et plus rapide, à la différence des autres langues romanes qui continuent de construire leurs mots en discours. La phrase, en raison de son ordre plus strict, impose un développement de la pensée selon un enchaînement logique plus cohérent.

Nous avons souligné que ces fonctionnements linguistiques et cognitifs de la langue française, différents de ceux des autres langues romanes, ont des conséquences sur la perception et le comportement culturel. Ils induisent des représentations culturelles spécifiques telles que celles de clarté, de logique ou d'abstraction. Et ces qualificatifs sont loin de rendre compte de toutes les interactions entre la langue et la culture.

BIBLIOGRAPHIE

- BARON I. & HERSLUND M. (2005), « Langues endocentriques et langues exocentriques. Approche typologique du danois, du français et de l'anglais », *Langue française* 145, 35-53.
- BATTISTI C. & ALESSIO G. (1998), *Dizionario etimologico italiano*, Firenze : Giunti.
- BEGIONI L. & ROCCHETTI A. (2010), « Phénomènes de déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », *Langages* 178, 67-87.
- BEGIONI L. & ROCCHETTI A. (2015), « Quelles perspectives psychomécaniques pour une systémique comparée des langues romanes », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai. Philologia*, vol. 3, Cluj : Cluj University Press, 9-21.
- BLOCH O. & WARTBURG W. von (1932/2004), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 2 vol., Paris : PUF.
- BOILEAU-DESPREAU N. (1674/2009), *Art poétique*, Paris : Denys Thierry.
- BROGLIE (de) G. (2014), *La beauté de la langue française*, Conférence tenue à l'Université de Péking (BEIDA) (accessible à l'adresse : www.academie-francaise.fr/la-beaute-de-la-langue-francaise).
- CORTELAZZO M. & ZOLLI P. (1999), *Il nuovo Etimologico DELI*, Bologna : Zanichelli.
- DAUZAT A. (1943), *Le génie de la langue française*, Paris : Payot.
- DESCARTES R. (1637), *Discours de La Méthode. Pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, Leyde : Ian Maire.
- DIEZ F. (1836), *Grammatik der romanischen Sprachen*, Bonn : Eduard Weber.
- DIEZ F. (1853), *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, Bonn : Eduard Weber.
- GUILLAUME G. (1964), *Langage et Science du Langage*, Paris : Nizet et Québec : Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME G. (1973), *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de Roch Valin, Québec : Presses de l'Université Laval et Paris : Klincksieck.
- LANGAKER R.W. (1999), *Grammar and Conceptualization*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- LANGAKER R.W. (2008), *Cognitive Grammar - A Basic Introduction*, Oxford University Press.
- MARCHELLO-NIZIA C. (2009), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Paris-Louvain : De Boeck-Duculot.
- MEILLET A. (1937/1964), *Linguistique historique et générale*, tome 2, Paris : Champion.
- MEYER-LÜBKE W. (1890), *Grammatik der Romanischen Sprachen*, Leipzig : Reisland.
- WARTBURG W. von (1922/1967), *Französisches etymologisches Wörterbuch: eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn und Leipzig : Schröder. (Adresse du FEW en ligne : <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW>).